

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, ETHIOPIE B. P. 3243 Tel. (251-11) 5 51 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21
Email: oau-ews@telecom.net.et

REUNION INAUGURALE DU
GROUPE DES SAGES

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE
18 DECEMBRE 2007

PoW/3(I)
Original: Anglais

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2008

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2008

I. INTRODUCTION

1. Les membres du Groupe des Sages ont été nommés en 2007 et vont commencer leur travail en 2008. Le présent projet de programme de travail pour 2008 sera le premier du genre et, de ce fait, s'articule autour de deux axes. Tout d'abord, il présente un aperçu général des méthodes de travail du Groupe. Ensuite, il propose un plan de travail spécifique pour 2008.

2. Le projet vise à susciter des discussions lors de la réunion inaugurale du Groupe sur un certain nombre de questions, notamment les modalités de conduite de ses réunions et consultations, l'interaction avec les autres organes de l'UA, l'implication dans les pays et régions touchés par des conflits, et l'examen de questions thématiques importantes liées à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix en Afrique. Ce projet traite également de la question des ressources nécessaires pour appuyer le fonctionnement du Groupe, notamment un secrétariat particulier au sein de la Division de Gestion des Conflits du Département Paix et Sécurité, la mobilisation, sur une base *ad hoc*, d'une expertise spécialisée, et un budget annuel.

II. ACTIVITES ENVISAGEES

3. Il est prévu que le Groupe entreprenne les activités suivantes:

i. délibérations entre les membres du Groupe, notamment à travers la tenue de réunions formelles et de consultations informelles ;

Formatted: Bullets and Numbering

Deleted: D

ii. collaboration et consultation avec les organes compétents de l'UA, notamment le Conseil de paix et de sécurité (CPS) et le Président de la Commission ;

Formatted: Bullets and Numbering

iii. implication dans les pays et régions touchés par des conflits ;

Formatted: Bullets and Numbering

iv. examen de questions thématiques importantes liées à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix en Afrique.

Formatted: Bullets and Numbering

Deleted: E

4. Les paragraphes qui suivent donnent un bref aperçu des activités qui seraient entreprises dans le cadre de chacune des catégories énumérées plus haut.

a) Délibérations entre les membres du Groupe

Formatted: Bullets and Numbering

5. Le Groupe se réunit au moins trois fois par an et aussi souvent que les circonstances l'exigent sur demande du CPS ou du Président de la Commission. Le Groupe tient normalement ses réunions au siège de l'UA, à Addis Abéba. Cependant, il peut, après consultation avec le Président de la Commission, se réunir hors du siège de l'UA.

Deleted: Au moins deux de ces sessions se dérouleront à Addis Abéba

6. Chaque réunion durera entre un et trois jours ou un peu plus si cela s'avère nécessaire. La première réunion tenue au début de chaque année examinera le programme de travail du Groupe, cependant que les deux autres réunions étudieront les rapports semestriels soumis à la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement à travers le CPS, ainsi que les rapports périodiques au CPS. Au cours de chacune de ses réunions ordinaires, le Groupe se penchera sur (a) les développements survenus dans les pays et régions inscrits à son ordre du jour, et (b) l'état de la situation sur le continent, en vue d'anticiper et d'identifier toutes nouvelles situations de conflit requérant son attention. Par ailleurs, une des réunions du Groupe pourrait être consacrée à l'examen d'une question thématique importante. Le Groupe pourrait, le cas échéant, prévoir des réunions additionnelles.

Deleted: et la dernière

Deleted: de l'année sera consacrée à l'étude du

Deleted: annuel

Deleted: au

7. Au cours de la première réunion du Groupe en 2008, il serait utile :

i. de discuter des méthodes de travail du Groupe ;

Formatted: Bullets and Numbering

ii. d'examiner le programme de travail pour l'année 2008 ;

Deleted: a)

Deleted: D

iii. d'élire un Président ;

Formatted: Bullets and Numbering

Deleted: b)

iv. de discuter des modalités d'implication du Groupe dans les pays et régions touchés par des conflits. Il s'agirait notamment de convenir des modalités suivant lesquelles le Groupe effectuerait des missions sur le terrain et du nombre minimum de membres qui prendraient part à ces missions. Au cours de son mandat, le Groupe sera amené à entreprendre un certain nombre de missions, ce qui signifie que ses membres auront un calendrier très chargé. De ce fait, le Groupe devrait convenir de directives relatives à des situations dans lesquelles il estimerait plus appropriée de se faire représenter par quelques-uns de ses membres (un, par exemple) ;

Deleted: E

Formatted: Bullets and Numbering

Deleted: b)

Formatted: Bullets and Numbering

Deleted: c)

v. d'établir une liste préliminaire de pays ou de régions prioritaires sur lesquels le Groupe axerait ses travaux. Les propositions faites à cet égard seront examinées lors de la réunion du Groupe avec CPS et le Président de la Commission ; et

Deleted: d)

Deleted: E

Formatted: Bullets and Numbering

vi. de faire des propositions initiales sur le type de questions thématiques sur lesquelles le Groupe souhaiterait se concentrer.

Formatted: Bullets and Numbering

Deleted: e)

Deleted: F

8. Tout au long de l'année, les membres du Groupe pourront communiquer et se consulter entre eux par téléphone ou par tout autre moyen, afin de se tenir mutuellement informés de l'évolution des questions qui préoccupent le Groupe. Ils échangeront tout document qu'ils considèrent pertinent pour les activités du Groupe. Le secrétariat du Groupe facilitera ces échanges.

b) Consultation avec le Conseil de paix et de sécurité et la Commission

Formatted: Bullets and Numbering

10. Dans l'accomplissement de son mandat, le Groupe entreprendra des consultations avec la Commission et le CPS et les tiendra informés des activités et développements en cours. Le Groupe a compétence pour examiner n'importe quelle question ou situation de conflit, soit à la demande du CPS, soit, à celle du Président de la Commission ou de sa propre initiative (article 11 du Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité). Dans l'accomplissement de son mandat, le Groupe tiendra le CPS informé de ses activités et, le cas échéant, assurera la coordination requise avec cet organe.

Deleted: onseil de paix et de sécurité ou

Deleted: à celle

Deleted: Lorsqu'il agit de sa propre initiative, le Groupe pourrait souhaiter en informer les organes concernés de l'AU aux fins de coordination.

Deleted: et

11. A la demande du Président de cet organe, le Groupe fournira des conseils au, et contribuera aux débats du, CPS, et tiendra au moins une réunion conjointe avec le CPS chaque année, peut-être à l'occasion de la présentation de son rapport annuel. La réunion conjointe avec le CPS pourrait se tenir immédiatement avant ou après une réunion ordinaire du Groupe, et ce afin de réduire les coûts liés aux déplacements des membres du Groupe. Le Groupe aura des consultations régulières avec la Commission (le Président de la Commission, le Commissaire chargé de la Paix et de la Sécurité et le Département Paix et Sécurité).

12. Par ailleurs, au cours d'une de ses réunions ordinaires, le Groupe pourrait interagir avec d'autres organes de l'UA ou recevoir des communications de leur part : ainsi, la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, et le Parlement panafricain. Le Groupe pourrait demander à prendre la parole devant la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement. Il pourrait aussi inter agir avec les organisations de la société civile.

Deleted: , le NEPAD et

13. Enfin, le Groupe soumettra des rapports périodiques au CPS. Il soumettra également, par l'intermédiaire du CPS, des rapports semestriels à la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement.

Deleted: et

Deleted: au Président de la Commission de l'UA des rapports semestriels sur ses activités. ¶

c) Implication dans les pays et régions touchés par des conflits

Formatted: Bullets and Numbering

14. A chacune de ses réunions ordinaires, le Groupe examinera les développements en cours sur le continent, en vue d'identifier des situations potentielles de conflit. Le Groupe pourrait alerter le CPS et le Président de la Commission sur tous développements importants, et pourrait faire des recommandations particulières sur le type d'action à entreprendre par le CPS et/ou par la Commission.

Deleted: et le CPS

15. En outre, le Groupe pourrait identifier quelques (pas plus de 3) situations de conflit prioritaires sur lesquelles il concentrerait ses efforts au cours d'une année donnée. Le Groupe s'impliquera de manière soutenue et systématique dans chacune des situations en question. Il pourrait effectuer des missions d'information, avoir des échanges avec des parties à un conflit et avec d'autres parties prenantes, apporter son appui et fournir des conseils aux équipes de médiation impliquées dans des négociations formelles. Ce travail peut impliquer des missions dans les pays ou régions touchés par des conflits.

Deleted: et

Deleted: convoquer des experts

16. Il importe que le Groupe demeure flexible, afin de pouvoir faire face à des situations imprévues sur le continent et prendre en charge des conflits ne figurant pas parmi les situations prioritaires déjà identifiées.

17. En identifiant les situations de conflit prioritaires à inscrire à son ordre du jour, le Groupe devrait déterminer si son implication apporte une valeur ajoutée aux efforts en cours et contribue à la prévention des conflits ou à leur réduction. Certains des critères auxquels le Groupe pourrait recourir pour définir ses priorités seraient les suivants:

(i) quel est le niveau d'attention qu'une situation de conflit donnée reçoit au niveau régional et international ? Les conflits qui ont été négligés en raison d'un manque de ressources ou pour d'autres raisons seraient particulièrement appropriés pour une action du Groupe ;

Deleted: Q

(ii) le CPS est-il déjà saisi d'une situation de conflit donnée et est-ce que l'implication du Groupe apporterait une valeur ajoutée aux efforts existants ?

(iii) est-ce qu'une situation donnée est demeurée en l'état pour une longue période de temps, ou est susceptible de se transformer en conflit ouvert, malgré des efforts de médiation et de négociation soutenus ? Dans de tels cas, le Groupe pourrait faire des recommandations et renforcer les efforts en cours, imprimer un nouvel élan au processus de médiation ou examiner à nouveau les dynamiques en jeu ;

Deleted: E

(iv) est-ce qu'une situation de conflit a connu une dégradation rapide et soudaine ?

Deleted: S

(v) est-ce que des difficultés ont été rencontrées dans la mise en œuvre d'un accord de paix et, de ce fait, un conflit est-il susceptible de reprendre ?

Deleted: S

18. Tel qu'énoncé dans les Modalités de fonctionnement du Groupe des Sages et en fonction des particularités de chaque situation de conflit, le Groupe pourrait:

Deleted: projet des

(i) entreprendre des missions d'établissement des faits ;

Deleted: L

(ii) entreprendre des missions de bons offices ;

Deleted: L

(iii) entreprendre une médiation ou appuyer des initiatives en cours ;

Deleted: L

(iv) entreprendre une mission dans une zone de conflit où l'UA est déjà présente, par exemple par le biais d'un Représentant spécial ou d'un Bureau de Liaison, à condition qu'une telle mission renforce des efforts en cours et apporte une valeur ajoutée, et fait l'objet d'une coordination appropriée ;

Deleted: L

(v) fournir des conseils et appuyer des efforts nationaux de réconciliation visant à régler des différends et à restaurer la stabilité ;

Deleted: L

- (vi) apporter un appui au CPS et au Président de la Commission dans leurs efforts de prévention et de règlement des conflits, et ce à travers la publication de communiqués sur des situations de conflit actuelles, l'élaboration de rapports, l'offre de conseils sur des situations spécifiques de conflit et la formulation de recommandations à l'intention du Président et du CPS sur les mesures qui doivent être prises en ce qui concerne des situations données de conflit, y compris la nomination d'un Envoyé spécial.

Deleted: L

Deleted: et au CPS

d) - Initier des discussions sur des questions importantes relatives à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix en Afrique

19. Le mandat du Groupe stipule qu'il "peut se prononcer sur toutes les questions liées à la promotion et au maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique". Lors de sa première réunion en 2008, et lors de toutes les autres premières réunions dans les années à venir, le Groupe pourrait retenir un thème particulier qui présente un intérêt majeur pour la prévention des conflits et /ou la consolidation de la paix, et qu'il souhaiterait mettre en exergue. Le Groupe pourrait solliciter un rapport, organiser un séminaire et mener d'autres activités connexes. Le Groupe pourrait mettre à profit ces activités pour susciter un débat sur la politique à mener en la matière ou sensibiliser l'opinion publique sur des thèmes liés à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix qu'il considère comme importants et qui n'auraient pas reçu l'attention requise de la part des décideurs africains. Cette action thématique doit aboutir à des recommandations concrètes, par exemple sous la forme d'un rapport du Groupe au CPS.

III. RESSOURCES

19. Cette partie présente brièvement le type de ressources qui seront requises pour que le Groupe puisse mener à bien les activités proposées ci-dessus.

a) Secrétariat

Formatted: Bullets and Numbering

20. Le Groupe des Sages travaillera sur des questions politiques complexes et devra souvent réagir avec promptitude à des situations données, avec toutes les informations à sa disposition. Par conséquent, il aura besoin d'un personnel suffisant qui constituera un secrétariat qui lui sera spécialement dédié et sera situé au sein de la Division de Gestion des Conflits. Ce secrétariat, travaillant en étroite collaboration avec les unités compétentes de la Commission, accomplira les tâches suivantes, sous la conduite du Groupe:

Deleted: au sein d'

Deleted: dont les bureaux seront au sein de la Commission de l'UA. Il est proposé qu'une équipe de 5 personnes assume cette tâche importante d'appui au Groupe. Le Secrétariat sera dirigé par un coordinateur qu'assisteront trois analystes politiques et un fonctionnaire chargé des questions administratives.

Deleted:

Deleted: et assurera la liaison avec les structures concernées au sein de la Commission aux fins de bénéficier d'un appui supplémentaire au profit du fonctionnement du Groupe. ¶

Deleted: R

- (i) recueillir et analyser les informations relatives aux développements survenus sur le continent et dans les pays et régions sur lesquels le Groupe a décidé d'axer prioritairement son attention ;

- (ii) mener des études et des recherches et contribuer à une meilleure connaissance des questions liées à la prévention des conflits, au rétablissement de la paix et aux processus de médiation ;
- (iii) effectuer des études, élaborer des documents de référence, des notes et documents d'information pour appuyer l'implication du Groupe dans des pays et régions donnés ;
- (iv) recueillir et analyser des informations concernant les pays et régions non prioritaires à propos desquels le Groupe doit rester informé dans l'éventualité où il aurait à s'impliquer ;
- (v) identifier des experts sur les questions et pays sur lesquels le Groupe est en train de travailler ;
- (vi) accompagner, si besoin est, le Groupe lors de ses missions ou identifier des personnes qualifiées pour le faire ;
- (vii) élaborer et diffuser les rapports du Groupe et en archiver les travaux ;
- (viii) faciliter la coordination et la communication entre le Groupe et les autres organes compétents de l'UA, notamment le CPS et la Commission ;
- (ix) préparer les documents requis pour les réunions internes du Groupe, ainsi que pour ses réunions avec le CPS, la Commission et d'autres acteurs compétents ;
- (x) faciliter les efforts de sensibilisation du Groupe en direction de la société civile, des institutions universitaires et de recherche et d'autres organisations compétentes ; et
- (xi) fournir l'expertise et l'appui requis aux efforts du Groupe visant à susciter le débat sur des questions particulières relatives à la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique.

b) Expertise

22. Dans certains cas, le Groupe pourrait solliciter l'expertise et l'appui de spécialistes lorsque leurs compétences présentent un intérêt particulier pour son travail. Ces experts pourraient faire des rapports sur des aspects particuliers des efforts de rétablissement de la paix et de prévention des conflits ou sur un conflit donné, ou faire des présentations au Groupe.

c) Budget

23. Le budget du Groupe sera fonction de son programme de travail annuel. Chaque année, au cours de sa première réunion, le Groupe devrait examiner son budget et, une fois qu'il l'aura adopté, le soumettre au Président de la Commission.

Deleted: M

Deleted: E

Deleted: R

Deleted: I

Deleted: F

Deleted: En ce qui concerne (iv): Dans le cas où le Groupe serait engagé dans de longs pourparlers avec des parties, il pourrait avoir besoin de l'appui d'un personnel qui lui est spécialement affecté, afin qu'il puisse assister les membres du Groupe au cours desdits pourparlers ou rester dans l'arrière plan en tant qu'élément mi-permanent pour la durée de la participation. Certains des membres de ce personnel d'appui qui travaille au sein de la Commission pourraient accompagner le Groupe. Néanmoins, en fonction de la nature et de la durée desdits pourparlers, un personnel supplémentaire pourrait être requis. Dans de tels cas, le Groupe pourrait, par l'intermédiaire de la Commission, recruter un personnel temporaire chargé d'apporter son appui à une action particulière de conflit. Ce personnel d'appui pourrait être constitué de fonctionnaires des affaires politiques qui seront chargés de prendre des notes, d'analyser la situation en cours, de maintenir le contact avec les parties au conflit et autres parties prenantes et de fournir sur le terrain un appui en gestion de programme au Groupe.¶

Formatted: Bullets and Numbering

Formatted: Bullets and Numbering

| 23. Des ressources seront requises dans les trois domaines suivants:

| (i) appui aux délibérations formelles et informelles du Groupe ;

Deleted: A

Formatted: Bullets and Numbering

| (ii) appui aux missions du Groupe ; et

Deleted: A

Formatted: Bullets and Numbering

| (iii) appui au secrétariat du Groupe, y compris tout autre service qui serait requis pour soutenir le travail du Groupe.

Deleted: A